



CHARTRE DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MEDECINS POUR LA PROMOTION DE L'EDUCATION ET LA SANTE EN AFRIQUE (AIMES-AFRIQUE)

« Susciter ces principes dans le corps médical et paramédical en Afrique »

I- HUMANITE

- *Esprit de service* : une assistance médicale et scolaire pour l'épanouissement de la communauté à la base.
- *Respect et protection* : la dignité humaine et les droits de tous ceux qui ont besoin d'assistance humanitaire doivent être respectés et protégés.

II- VOLONTARIAT ET BENEVOLAT

- Mobiliser les médecins et les agents de santé sur la base du volontariat et de bénévolat raisonnables conçus comme un engagement personnel à assurer des tâches sans réclamer aucune autre compensation en dehors de celle que l'ONG est en mesure de leur fournir.

III- IMPARTIALITE

- *La non discrimination* : l'aide est rapportée à tous ceux qui souffrent sans distinction aucune.
- Ce principe directeur est uniquement valable pour leurs besoins et leurs droits correspondants.

IV- RESPECT DE LA CULTURE ET DES COUTUMES

- Bien que les cultures et les coutumes varient, les droits humains sont universels et s'appliquent à tous les êtres humains quelque soit le cadre culturel.

V- NE PAS CAUSER DU TORT/MOINS DE TORT

- AIMES-AFRIQUE doit s'efforcer de ne pas « causer de tort » ou de « minimiser le tort » qu'elle pourrait causer par inadvertance simplement parce qu'elle fournit de l'assistance.

VI - COOPERATION INTERNATIONALE ET UNIVERSELLE

- **L'ONG AIMES-AFRIQUE** grâce à l'accord de siège qu'elle a signé avec les autorités togolaises et à l'accord programme que ses représentations signeront avec l'autorité publique de chaque pays d'accueil, bénéficiera des droits au respect des devoirs que cela incombe suivant les termes de coopération internationale et universelle entre Nations. L'ONG veillera à œuvrer dans ses domaines d'intervention dans le souci de contribuer à la promotion de cette coopération internationale et universelle.
- L'esprit d'échanges et partages d'expériences qui prévaut dans les fondamentaux de l'ONG et qui règne entre différents membres des représentations de AIMES-AFRIQUE participera à l'affermissement des principes de cette coopération internationale et universelle.

Le Congrès

Dr. Michel S. KODOM

AMENER L'HÔPITAL VERS LES POPULATIONS

Téléphone : +228 23 20 15 15
+228 22 33 72 68
Télécopie : +228 22 51 89 87
GSM : +228 91 39 78 96
E-mail : info@aimes-afrique.org

www.aimes-afrique.org

